

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **57 (1921)**

Heft 19

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : A. DESCOEUDRES : *L'Etablissement central d'observation de Moll*. — PONOCRATES : *Les parents n'aiment pas leurs enfants*. — INFORMATIONS : II^e Congrès international pour la protection de l'enfance. — PARTIE PRATIQUE : A. FAUCONNET : *Géographie et travaux manuels (Etude de la carte)*. — LES LIVRES. — VARIÉTÉS : *Un billet*. — *Croquis*.

L'ÉTABLISSEMENT CENTRAL D'OBSERVATION DE MOLL

Nul n'ignore, en Suisse romande, ce que l'organisation et la pédagogie des classes d'arriérés doivent à la Belgique. Un récent voyage m'a montré que sur plusieurs autres points, ce pays nous précède dans la voie du progrès. Ce qu'il fait pour les *enfants de justice*¹ est particulièrement bien pensé et bien réalisé, grâce surtout à la personnalité du Directeur M. M. Rouvroy, un homme de science et de cœur, un véritable apôtre.

Mais au moment de traduire en paroles une impression aussi profonde que celle que nous laisse la visite de cet établissement, on sent les mots bien insuffisants... Heureusement que M. Rouvroy vient à votre secours par son beau volume : *L'observation des enfants de justice*, conférences extraites de l'excellente revue belge : *La protection de l'enfance* (Bruxelles, Soc. coop. 1921); ce qui caractérise ce volume, comme ce qui vous impressionne à Moll, c'est que, à côté d'une mine de renseignements précieux sur l'examen et le traitement des petits délinquants et sur les multiples organismes destinés à leur rééducation, on y trouve des trésors de plus de valeur encore : un amour compréhensif, optimiste dans le meilleur sens, pour ces pauvres petits, une foi inébranlable dans les germes bons qui subsistent chez les êtres les plus déchus et dont un cœur vivant et chaud peut favoriser l'épanouissement.

Le but de la maison c'est, avant de placer les enfants dans les différents établissements où ils seront transférés, de tâcher de les connaître à fond par une observation prolongée. Et M. Rouvroy insiste beaucoup sur la nécessité de faire ces observations dans les

¹ Jeunes délinquants. (Réd.)

conditions les plus naturelles, les plus rapprochées de la vie de tous les jours : aux leçons de travail manuel surtout, aux jeux, aux promenades ; et pour que l'enfant se révèle, on cherche beaucoup moins à le conduire, à lui faire suivre une filière qu'à le stimuler, à le laisser libre de se manifester dans ses occupations journalières.

Les enfants — tous des garçons — sont séparés en deux groupes d'après la langue : les Wallons et les Flamands ; dans chacune de ces divisions, on sépare en pavillons distincts ayant chacun à sa tête un instituteur et un chef de pavillon : les prépubères, les pubères évoluant et les post-pubères ; tous les collaborateurs sont initiés à cet esprit d'observation, à cette éducation par la confiance qui doit constituer pour leurs élèves le meilleur des toniques.

En entrant dans la maison vous percevez des signes de ce régime libéral : vous voyez une boîte aux lettres où les élèves peuvent en tout temps, simplement en inscrivant leur nom sur une fiche, solliciter du directeur, du médecin ou du prêtre un entretien particulier où ils pourront faire part à l'un ou à l'autre de leurs désirs. Au corridor également vous trouvez le menu du jour, sur lequel les enfants peuvent discuter et manifester leurs desiderata. Vous voyez des parois décorées au pochoir, des supports faits de branchages, des vases peints et des bouquets de fleurs, le tout entièrement conçu, exécuté, ou trouvé par les enfants.

Dès l'entrée, ceux-ci sont soumis à un premier examen psychologique et médical qui servira d'indication aux éducateurs sur les voies à suivre, les côtés à examiner particulièrement. Car le contact « d'âme à âme, de cœur à cœur » — M. Rouvroy y revient sans cesse — c'est là ce qui enrichira l'observation première. Le nouvel arrivé passe quelques jours en cellule, n'ayant de rapport qu'avec son chef de pavillon. L'enfant vient du dehors : c'est pendant les premiers jours qu'il aurait le plus la tendance à mettre ses camarades au courant de ses fredaines — ce qu'il faut empêcher. De plus son âme, presque toujours, est souffrante, saignante, parfois prête à se laisser soigner par qui sait la « prendre. »

Au corridor, face à ces cellules, sont exposés d'abord des dessins d'anciens élèves, puis des modelages, des travaux de sculpture sur bois, des découpages de fer. Naturellement, le nouvel arrivant les regarde ; il lui arrive de dire : « Moi, je saurais faire ceci ou cela. — Ah ! tu saurais, tiens prends ce papier, ces outils, essaye un peu ! » Et voilà l'enfant commençant à manifester ses goûts par le choix de ses dessins ; ses aptitudes par la manière

dont il travaille, dont il réussit. On m'a montré une fort jolie pièce de bois sculptée par un élève qui, de sa vie, n'avait essayé ce travail. Voilà donc des indications pour l'orientation professionnelle. Plus tard, il arrive que certains élèves utilisent les talents ainsi acquis pour manifester leur reconnaissance : tel ce pauvre Russe qui, après avoir passé des semaines à l'infirmerie, voulut broser une toile pour la laisser en souvenir des bons soins qu'il y avait reçus.

Dans les classes — classes extrêmement mobiles puisque l'établissement voit chaque jour entrer et sortir trois ou quatre enfants, — le maître a moins pour tâche d'enseigner que d'observer : fournir à « l'élève » des occasions de manifester sa personnalité.

Le *self government* est appliqué dans les rapports des élèves avec leurs maîtres : il y a des conseils d'élèves qui discutent avec les délégués des maîtres les questions de discipline et d'organisation. Le Directeur m'a affirmé que ces fonctions ne sont confiées qu'aux jeunes gens qui s'en montrent dignes. Encore un détail où se révèle cette préoccupation du maximum de liberté possible : les élèves sont retribués pour les petits travaux qu'ils exécutent pour la maison ; on les paye avec des papiers figurant des pièces de monnaie belges et il y a dans l'établissement un petit magasin où les enfants peuvent se fournir de bonbons, de cigarettes, d'objets de toilette, etc., s'ils ne préfèrent pas placer leur petit pécule à la Caisse d'Epargne où l'on augmente du 20 % les sommes ainsi placées.

M. Rouvroy cite un trait qui en dit long — après tant d'autres — sur les excellents effets de la liberté au point de vue éducatif. Il arrive parfois que certains élèves fassent un mauvais usage des cartes de sortie qu'on leur accorde. Chaque fois que le fait se produit, on leur impose la sortie pour le dimanche suivant ; et jamais l'enfant n'a récidivé...

Et, du reste, s'ils récidivaient, M. Rouvroy réclame pour eux le droit de fauter avec une véhémence qu'il serait bon de faire entendre à beaucoup :

« Mais il pêche encore et il a le droit de pêcher. Je me lève et, de toutes mes forces, je proclame pour nos enfants le « droit à la faute ». Leurs ascendances et leurs antécédences, l'action néfaste du foyer familial et de l'ambiance première, leurs misères de tout petits abandonnés, reniés, dépravés, salis peut-être, méprisés de tous, repoussés de partout souvent... tout cela les a jetés au sillon

fatal. Et nous voudrions, nous, les bons vivants, les bien élevés, les prêcheurs de morale, nous voudrions que, du jour au lendemain, les traîne-misère se mettent à ne plus fauter, rien que parce que nous leur donnons le gîte et la soupe, un syllabaire à déchiffrer et un outil à manier!.. » (P. 45.)

Et en effet, à titre d'exemple, voici ce qu'écrit un de ces pauvres enfants-martyrs à qui l'on demande, à son entrée, d'écrire quelque chose sur sa vie : « Je n'ai rien à raconter. Je devrais pleurer en racontant. Je ne sais même pas comment je m'appelle, je n'ai pas de père, je n'ai plus de mère, j'ai toujours eu faim, j'ai toujours eu des coups... » (P. 69.)

Rien n'est négligé de ce qui peut apporter de la joie, rappeler la vie de famille : c'est bien une vie de famille que mène chaque pavillon. Des chants accompagnent souvent le travail ; il y a une salle de représentation : un élève qu'on y a laissé seul plusieurs jours et qui, jusque-là n'avait jamais rien fait de bon, trouva moyen de monter fort convenablement une petite scène. Des affiches au mur rappellent les représentations passées ; et l'on peut saisir par le détail suivant combien les suggestions des enfants sont toujours respectées : une des affiches annonce la représentation à « Moll-Palace » ! Lorsque je passai dans la salle, quatre jeunes gens étaient en train d'étudier ; ils formaient un quatuor de chant, piano et deux violons : ils y mettaient de l'âme et c'était vraiment à la limite des forces émotives humaines que d'entendre une telle harmonie dans le refuge de telles misères ! Et M. Rouvroy a vu des enfants musiciens ayant séjourné dans des maisons de correction où jamais ils n'avaient eu la permission d'ouvrir le piano.

Les enfants, nous le disions, sont soumis une première fois, au début, à un examen médical et psychologique. Le laboratoire médico-psychologique de M. Rouvroy ferait commettre le péché d'envie à plus d'un... Cet examen est répété plusieurs fois pendant le séjour de l'enfant ; il est surtout complété par les observations des éducateurs. Aussi lorsque, après un dernier examen, un enfant va quitter la maison, peut-on le ranger parmi les anormaux médicaux, les anormaux mentaux, de degrés divers, les anormaux moraux ou les anormaux sociaux. L'important, dans cette classification, n'est pas d'affubler les enfants d'une étiquette, mais de désigner clairement leur cas en vue du traitement à leur appliquer d'abord, puis de leur placement ultérieur : les déficients médicaux

dans des cliniques ou sanatoriums, les anormaux *mentaux*, suivant le degré de leur anomalie, dans des colonies, des instituts d'anormaux ou des classes spéciales. Les anormaux *sociaux* parfois sans famille ou sans famille digne de ce nom, d'autres fois sans métier, réclament le placement familial ou professionnel, dans un « home » ou dans une colonie. Les Belges ont à leur disposition, non loin de Moll, la colonie de Gheel, un endroit unique en Belgique et peut-être au monde, où depuis des siècles 1700 familles environ reçoivent 2500 aliénés et anormaux ; ces malades ont ainsi les avantages de la vie familiale, tout en étant sous surveillance médicale et en participant selon la mesure de leurs capacités aux travaux à la ferme. (Directeur : Dr Sano, Gheel.) Quant aux anormaux *moraux*, M. Rouvroy insiste avec force pour qu'on distingue des pervers ceux qui montrent, si faiblement que ce soit, des signes d'amendement, une volonté de coopérer à l'œuvre bonne de la maison ; il faut souvent un œil et un cœur exercés pour distinguer cette adhésion à la loi qui fait que l'enfant a dépassé le stade de l'obéissance extérieure. M. Rouvroy veut pour ces élèves-là plus de liberté, moins de barrières que pour ceux qui n'ont pas encore manifesté ces signes ; dans les Ecoles de bienfaisance où seront envoyés ces enfants, M. Rouvroy voudrait, avec infiniment de raison, qu'il y eût une section pour ces « amendables affirmés » qui seraient traités autrement et orientés vers l'apprentissage de la liberté.

« L'enfant doit être éclairé et guidé au moins d'aussi près pour apprendre le mécanisme de la bonne conduite morale et sociale que pour apprendre celui des quatre opérations. Il n'y a au fond qu'une façon pour tous de bien faire une division, mais il y a des procédés de conduite plus favorables ou plus défavorables aux uns qu'aux autres et cela ne se discute qu'en particulier... Il y faut une bonté de mère... » (P. 41.)

L'énumération de ces placements divers nous montre combien de rouages utiles à ces déficients existent là-bas que nous attendons encore...

Je m'arrête parce qu'il faut s'arrêter. Il y aurait encore long à dire, long à citer. Que tous ceux qui ont à faire à l'enfance malheureuse — et il est peu de nos collègues, aujourd'hui plus que jamais, qui ne soient en contact avec elle une fois ou l'autre — cherchent à lire M. Rouvroy, que ceux qui d'aventure feraient un voyage en Belgique notent son institut parmi les choses à voir.

(Moll est à une heure et demie de chemin de fer à l'est d'Anvers.) En présence de ces jeunes gens qu'on a peine à prendre pour ce qu'ils sont tant leurs physionomies sont ouvertes, joyeuses, ils auront l'impression d'être en face de quelque chose de très grand : l'union de la science, de dons pédagogiques éminents, d'une « bonté de mère », d'une foi religieuse vivante. L'établissement est laïque, les diverses confessions ou l'absence de confession y sont respectées ; mais M. Rouvroy estime qu'il y a dans la religion une force trop grande pour n'en pas tirer parti, soit chez les éducateurs, soit chez les enfants.

Voici un exemple expressif de la manière d'utiliser ce ressort de l'âme : il s'agit de la présentation d'images, de belles images toujours pour suggestionner, donner à l'enfant l'occasion de manifester quelque chose de sa vie intérieure : « *L'Enfant prodigue*, poignant. Attendez — ne dites rien, pédagogue... Reculez-vous lentement. Regardez... et ils regarderont. Imprégnez-vous de cette émotion et retournez-vous vers vos élèves sans cacher ce que vous avez là, sur votre face... Mais demandez maintenant, demandez donc... Ah ! pas d'allusion, soyez bon, questionnez à voix basse et lente. Et les meilleurs, d'autres aussi, vous répondront, ou de la voix ou des yeux, et vous les comprendrez. » (P. 116.)

Oui, allez à Moll, et vous verrez comment on crée la vie chez ceux qui ne l'ont jamais connue ou comment on la rend à ceux qui l'avaient perdue.

A. DESCOEUDRES.

Duinbergen, 27 juillet 1921.

LES PARENTS N'AIMENT PAS LEURS ENFANTS

Ou du moins ils les aiment à leur façon, qui n'est pas telle, souvent, qu'il n'y ait rien à y reprendre. La manière dont ils entendent les instruire, en particulier, ne laisse pas de justifier abondamment l'allure paradoxale du titre de cet article.

Le Romand a le culte du savoir. Non qu'il s'applique plus qu'un autre à acquérir la science, quand il est en âge d'écolier ; mais il marque d'instinct, plus tard, à qui la possède, une sympathie admirative. Aussi se rengorge-t-il comme un pigeon pattu quand tel de ses enfants témoigne d'une intelligence qu'il estime précoce, ou d'une mémoire qu'il croit prodigieuse. Remarquez plutôt avec quel ton d'orgueil il vous confie qu'à l'âge de quatre ans son fils savait déjà les lettres, qu'à six il vous lisait la « Feuille » aussi bien que le régent sa liturgie, et que maintenant il récite ses leçons comme pas un.... Il faudrait la psychologie subtile d'un Bourget pour démêler ce qu'il entre d'espérances ou de vanité dans ce sentiment paternel. Toujours est-il que cette disposition

à estimer exagérément la valeur de la science livresque constitue un excellent bouillon de culture pour l'intellectualisme. Par conséquence, elle est la source indirecte de tous les maux qu'endure l'enfant au cours de sa scolarité.

J'entends qu'on m'objecte : « Parbleu ! vous êtes libre de pratiquer telle méthode d'enseignement qui vous paraît répondre le mieux aux exigences de la vie. L'intellectualisme n'est pas, à votre avis, un idéal recommandable ? Qu'à cela ne tienne : bannissez-le de votre classe, ne prenez conseil que de votre conscience et souciez-vous de l'opinion du profane comme de votre première pantoufle. Charbonnier est maître chez soi !... » Certes, voilà qui est parler. Mais il y a des contingences dont un instituteur, nommé et payé par les parents de ses élèves, ne peut pas faire un aussi bon marché, hélas !

Je veux dire que, chez nous, la didactique en usage dans les écoles publiques est toujours un peu un compromis entre les indications rationnelles de la science de l'éducation, en perpétuel devenir, et les influences secrètes de la *tradition*, immuable et tenace. Le passé pèse lourdement sur le présent. Le maître qui voudrait enseigner en ne tenant aucun compte des « idées reçues » s'exposerait à être plongé dans une mer de tribulations. Car pour le Romand la tradition est chose sacrée. On n'y porte pas impunément une main sacrilège. Et d'ailleurs, il estime que l'employeur a bien son mot à dire dans la méthode de travail de l'employé. En vérité, ce respect du passé est des plus louables, d'autant plus que l'œuvre générale de nos devanciers mérite de retenir l'attention de ceux des novateurs qui voudraient brûler les étapes.... Mais de là à considérer la recherche du progrès comme une atteinte coupable à la tradition, il y a loin. Tout est perfectible ici-bas. Le temps et le bon sens ont, en particulier, percé à jour les mauvais côtés de l'intellectualisme, qui résume assez bien les tendances de la pédagogie traditionnelle. Il faudrait donc aujourd'hui lui rompre carrément en visière.

Mais les parents ne l'entendent pas de cette oreille. Ils font grand cas — je reviens à mes moutons — de cet intellectualisme qu'ils appellent moins pédantesquement l'Instruction, avec un grand I, je vous prie. Ils se considèrent comme les gardiens vigilants d'une tradition qui sauvegarde le savoir avant tout. Cerbères incorruptibles, ils ne mordent qu'avec une répugnance invincible aux gâteaux de leurs tentateurs. Ils se défient de toute innovation, et d'ailleurs ils n'en éprouvent pas le besoin : « Nos pères ont appris des leçons et ne s'en sont pas mal trouvés, nous en avons appris également et nous ne sommes pas plus bêtes que d'autres, nos enfants doivent en apprendre de même et ils nous en sauront gré plus tard. »

Leur siège est fait, quoi ! Inutile de tenter de les persuader, de persuader la masse tout au moins.

Essayez, par exemple, votre classe terminée, de renvoyer chez eux vos élèves sans leur donner de devoirs à préparer pour le lendemain, pour la raison que vous estimez incapables d'un surcroît de travail fructueux leurs facultés d'assimilation émoussées par six heures d'attention soutenue. Ce sera un beau *tolle*. « Quoi, s'exclameront ces pères indignés, pas de leçons à étudier, pas de problèmes à résoudre ! Mais vous allez ne rien savoir ! Mais vous allez tout

oublier ! A-t-on jamais vu !... » Et patati, et patata. La fin du monde, tout simplement !

Avisez-vous encore, au lieu d'observer dans les livres l'animal, la plante, l'atelier, d'aller à l'atelier, à la plante, à l'animal. Ah bien oui ! Mais vous n'êtes qu'un paresseux, ou un détraqué qu'il faudra purger avec quatre grains d'ellébore ! Se promener ainsi par monts et par vaux, baguenauder dans les champs et dans les bois, alors que la campagne souffre de main-d'œuvre ! Si ce n'est pas une honte !...

Poussez la témérité jusqu'à ne pas « garder après l'école », chaque soir, un certain nombre de vos soi-disant cancre ou polissons. Vous vous ferez montrer du doigt par les gens sages et bien pensants qui vous prouveront par $a + b$ l'impossibilité de cette perfection : une classe dont aucun élément n'a pas su sa leçon ou n'a mérité de punition pour inconduite. Si donc vous n'imposez pas de « retenues », c'est que vous ne faites pas votre devoir, vous frustrez de leur droit à savoir et à s'assagir vos retardés et vos petits libertins, et vous réchauffez dans votre sein des anormaux et des vauriens !

En d'autres termes, les parents proportionnent la valeur du maître à la quantité de science livresque dont il gave ses élèves. Ils sont persuadés que leurs enfants seront un jour des phénix parce qu'ils passent leurs veillées à psalmodier d'interminables « leçons ». Ils tiennent que plaisir et école sont deux termes irréductiblement antinomiques. Ils ne conçoivent pas qu'il soit possible de rien apprendre en s'amusant, ni de rien retenir en n'« étudiant » pas. Un petit front pâle plissé sur un manuel leur paraît infiniment plus édifiant qu'un sourire sur des lèvres roses. « Tu as sommeil, mon enfant ? Fais tes leçons d'abord. Science passe repos ! »

Bien sûr, l'éducateur devrait réagir *quand même*. Les progrès de la tuberculose, de la scoliose et de toutes les psychoses de l'enfance devraient l'encourager à sacrifier son artificielle réputation de bon régent à sa conscience d'homme clairvoyant. Il y a de la lâcheté à renoncer à sa religion par souci de sa considération professionnelle. Certes.... Mais il faut convenir d'autre part qu'il faut du courage, beaucoup de courage et d'esprit d'abnégation pour braver seul l'opinion publique, surtout quand cette opinion est partagée par les autorités scolaires, toutes puissantes. Et je crois qu'on aurait tort d'incriminer tel instituteur qui, après une lutte infructueuse, aurait jeté le manche après la cognée. Conseiller et pratiquer sont deux.

Ce qu'il faut, c'est que les maîtres d'école se lèvent comme un seul homme contre l'intellectualisme abrutissant d'hier. Il faut imposer la vérité aux parents : plus on est de porte-flambeaux, plus la clarté est aveuglante et convaincante. Il faut faire le bonheur des enfants malgré leurs parents. Il le faut, afin de sauvegarder la santé, toutes les santés, de nos écoliers, afin de nous réconcilier nous-mêmes avec le bon sens, afin de restaurer notre prestige d'éducateurs, afin de ne plus donner à un Dr Gustave Krafft l'occasion de fulminer l'anathème contre l'école ainsi qu'il le fait dans son dernier et charmant ouvrage *Les belles minutes* : «Qu'on me pardonne ces souvenirs... d'un petit vaurien ! Puissent-ils contribuer à faire honte à tous les pions d'aujourd'hui, à tous ces maîtres d'école nommés à vie qui malmènent et surmènent la jeu-

nesse à coups de programmes et de manuels... approuvés par le Département de l'Instruction publique et désapprouvés par le bon sens ! »

Afin aussi qu'un M. Roorda ne soit plus autorisé à prétendre que le pédagogue n'aime pas les enfants, ou qu'un insigne barbacole ne puisse plus insinuer que les parents sont dénaturés !

PONOCRATES.

Guerre à mort « au préjugé de la mémorisation des leçons ! » Voilà le *leitmotiv* de notre collaborateur. Nous comprenons parfaitement son point de vue, que nous partageons du reste, mais nous ne pouvons nous empêcher cependant de faire ici quelques remarques, afin d'éviter des malentendus.

Insistons d'abord sur un point. Quelle que soit la forme de l'école de l'avenir, quelque différents que puissent être ses procédés et ses méthodes des méthodes et des procédés traditionnels, il y aura pourtant toujours quelque chose à apprendre, quelque chose à savoir ! Si l'on examine avec quelque attention le « programme minimum » élaboré par M. Duvillard pour le dernier congrès de Neuchâtel¹, on se rend compte bien vite qu'il s'agit là, malgré tout, d'une « somme » encore considérable.

Il y aura donc toujours des choses à apprendre. Ce qui doit changer avant tout, *c'est la manière* de les apprendre. J'entends Ponocrates me dire qu'avec les procédés de l'« école active », il ne sera plus nécessaire de faire travailler l'enfant à domicile. Je n'en suis pas certain. Et puis, il faudrait se garder de confondre *travail à domicile* avec *savoir livresque, mémorisation littérale* et *psittacisme*. On peut fort bien concevoir, et bien des maîtres réalisent déjà un travail à domicile dans l'esprit de l'école active et ne rappelant en rien le *serinage*, que notre collaborateur exècre à si juste titre.

Il ne faut pas oublier d'autre part que l'école a des élèves de tout âge et que ce qui convient aux plus jeunes ne convient pas nécessairement aux plus âgés. Que l'on réagisse contre l'*abus* des travaux à domicile, rien de plus légitime ni de plus nécessaire. Mais que l'on ne condamne pas l'usage raisonnable et modéré.

La question des « retenues » me suggère exactement les mêmes réserves. Gardons-nous d'en abuser ! Mais j'ai la conviction profonde que nous aurions tort d'incriminer et de décourager nos collègues consciencieux qui estiment devoir s'en servir. Comment donc ! J'ai enseigné à ma classe, et dans l'esprit de l'école active, des notions importantes. Au moment de passer à un autre sujet, je m'aperçois que trois ou quatre de mes élèves ne possèdent pas encore ces notions nécessaires, — soit qu'ils aient la compréhension plus lente, soit qu'ils n'aient pas fait à temps l'effort voulu. Me jetterez-vous la pierre parce que je m'astreindrai à prolonger pour eux de quelques instants les heures que je suis tenu de passer dans ma classe ?

Combattons donc le savoir livresque et la mémorisation machinale, mais n'exagérons rien, et ne compromettons pas par des outrances de langage la cause excellente de l'école active. Je suis persuadé que notre ami Ponocrates, malgré son juvénile enthousiasme, en tombera d'accord.

ALB. C.

¹ *Les tendances actuelles de l'Enseignement primaire.* (Delachaux et Niestlé, 1920.)

INFORMATIONS

II. CONGRÈS INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Bruxelles, 18-21 juillet 1921.

Les participants au Congrès ont pu admirer avec quelle intelligence, quelle largesse et quel dévouement on travaille en Belgique à la protection de l'Enfance.

Le travail était réparti entre quatre sections :

La 1^{re} section, qui s'occupait de la *Préservation morale de l'enfance et des tribunaux pour enfants*, a émis le vœu que soit créée, en chaque pays, une fédération nationale dans laquelle les juges, les autorités et les œuvres qui s'intéressent aux enfants entreraient en contact. Elle a également exprimé le vœu qu'à leur sortie des établissements publics ou privés, on fasse faire aux enfants, ayant passé par les tribunaux d'enfants, l'apprentissage de la liberté, soit dans leur propre famille, si c'est possible, soit dans des homes, soit dans des familles soigneusement choisies¹. Cette section s'est encore occupée de la protection matérielle et morale des enfants naturels, et de la préservation de l'enfance contre les dangers du cinéma.

La 2^{me} section s'est occupée de l'*Enfance anormale*. Elle a examiné les différents organismes : stations d'observation, cliniques bio-psychologiques, colonies familiales ; enfin classes spéciales et demi-internats pour les cas les moins graves. On a beaucoup insisté sur la nécessité d'un examen sérieux de tout enfant, dès son entrée à l'école : ainsi les anormaux seraient immédiatement « repérés » et l'on n'essayerait pas de les traiter deux, trois ans en normaux ; la section aimerait aussi voir utiliser dans toutes les écoles les moyens d'enseignement préconisés pour les anormaux : on tirerait souvent d'affaire ainsi les arriérés des classes de normaux, à la campagne notamment. Enfin, on insiste sur la nécessité d'une assistance post-scolaire pour l'apprentissage des métiers et le placement des anormaux dans la société.

La 3^{me} section (*Hygiène de l'Enfance, Puériculture*) préconise, pour lutter efficacement contre la mortalité infantile, l'extension des consultations pour nourrissons et de l'enseignement de la puériculture, ainsi que l'institution de postes d'infirmières visitantes ; le placement dans des familles à la campagne, ou dans des écoles de plein air des enfants sains ou contaminés déjà pour les préserver de la contagion de la tuberculose dans leurs familles. Le Congrès réclame aussi la création d'*offices eugéniques* dans tous les pays qui s'occupent de la protection de l'enfance, afin d'étudier les lois qui président à l'hérédité normale et morbide dans la race humaine et d'en déduire les principes relatifs aux unions humaines, capables d'éviter la procréation d'anormaux.

Enfin la 4^{me} section s'occupa de donner aux *Orphelins de la guerre* tous les soins matériels, éducatifs ou moraux qu'ils méritent, en s'efforçant de les laisser autant que possible ou dans leur famille ou dans leur région, et en respectant

¹ Voir au sujet des *enfants de justice* notre article sur l'Etablissement de Moll,

les désirs et les opinions de leurs parents ou de leurs représentants. Une attention toute spéciale est vouée à l'orientation professionnelle des orphelins.

Ajoutons enfin que les délégués officiels des Etats représentés au Congrès ont décidé la création de l'*Association internationale pour la Protection de l'Enfance*, avec siège à Bruxelles. Espérons que ce foyer de lumières et d'action généreuse en ce qui concerne la protection de l'enfance, rayonnera sur d'autres pays où l'on ne semble pas encore avoir compris au même degré la juste nécessité des sacrifices consentis en faveur de l'enfance.

A. D.

PARTIE PRATIQUE

POUR L'ÉCOLE ACTIVE

Géographie et travaux manuels.

Etude de la carte¹.

L'année dernière, nous avons montré comment l'élève passe agréablement par le modelage, du terrain qu'il a parcouru à l'étude de la carte, toujours bien imparfaitement connue. Dès qu'il a acquis quelques notions, l'enfant désire s'en servir pour son plaisir. Les diverses cartes lui permettront de parcourir à peu de frais les pays lointains. Lors de ces premiers essais de voyages sur la carte, il sera facile de lui faire constater qu'il la lit très difficilement ; il n'a généralement aucune notion du relief.

Pour combler cette lacune, nous proposerons à l'élève l'étude complète d'un petit morceau de carte Siegfried au 1 : 25 000 (bureau topographique fédéral). Prenons, par exemple, la feuille No 188, Sempach et environs (Programme d'histoire et de géographie). Nous en achetons 2 exemplaires et nous découpons une des cartes en rectangles d'environ $\frac{1}{4}$ dm². Autant que possible, nous chercherons à garder sur le même morceau les 2 côtés d'une vallée, le cours entier d'un ruisseau ou les 2 pentes d'un sommet. Au verso de chacun des morceaux, nous inscrirons le nom de l'élève. Sur la seconde feuille, nous dessinerons au crayon de couleur les mêmes rectangles. Cette seconde feuille restera affichée en classe et permettra à chaque élève de bien situer son morceau et d'en connaître les alentours.

Lors de la distribution des morceaux, nous parlerons des cartes en général, et de celle-là en particulier. Nous ferons remarquer la précision du dessin, la netteté des détails. Pour nous représenter mieux ce pays, que pourrions-nous faire ? Tous pensent au relief en terre glaise. Comment l'obtenir exact ? Les courbes de niveau nous aideront et ce sont elles qui vont nous occuper tout spécialement.

Pour faciliter les observations et avoir un ensemble utile, nous ferons tous notre travail exactement 5 fois plus grand. On emploie pour cela le pantographe

¹ Voir *Educateur*, 1920, No 42, du 16 octobre, p. 586 et No 45, du 6 novembre, p. 648.

ou le procédé des petits carrés. Mes élèves ont collé leur morceau de carte sur une page du cahier, ils ont tracé une ligne tout autour, à 1 cm., et d'un crayon dur bien pointu, ils ont dessiné des carrés de 5 mm. de côté, sur la carte.

Le bord du lac, les rivières, les sommets et les courbes de niveau sont reproduits à l'échelle 1 : 5000 sur une feuille qui permettra de les décalquer dans le cahier d'abord, puis sur les cartons à découper pour construire le relief. Pour faciliter le travail, il est bon de tracer les courbes à l'encre rouge et d'inscrire les altitudes à chacune de leurs extrémités.

L'équidistance des courbes étant de 10 m., les élèves trouvent aisément que chaque couche de carton devra avoir 2 mm. d'épaisseur. Un carton aussi épais (no 18) oblige à travailler à la scie à découper (scie circulaire ou à chantourner). Mais l'emploi en est peu pratique dans une classe. Mes élèves ont remplacé la plaque de 2 mm. par 2 plaques identiques de carton No 8 (1 mm. d'épaisseur), découpées aux ciseaux. Le travail ne peut pas être aussi précis, aussi soigné, mais le but est atteint. Sur chaque plaque, il faut toujours décalquer 2 courbes : on découpe en suivant l'inférieure, la supérieure indiquant la place de la plaque suivante. Coller, à la colle forte, la première plaque sur le rectangle de base ; puis, quand c'est bien sec, la seconde sur la première, la troisième sur la seconde, etc., afin de pouvoir bien presser sur toute la surface de chaque plaque.

Tandis que le travail se fait peu à peu, on complètera le croquis dans le cahier en parlant des moyens de communication, des forêts, des maisons et de tous les signes conventionnels qui peuvent se rencontrer.

Le relief en carton terminé, on pourra le reproduire en terre glaise ; celle-ci rendra mieux la surface du terrain. Sur un socle d'un cm. d'épaisseur, décalquer le croquis. Planter à tous les points importants des allumettes ou fils de fer coupés pour indiquer les hauteurs à l'échelle et construire le relief en terre d'après celui de carton. Enlever les fils de fer, placer les forêts modelées en terre et les maisons représentées par des petits bouts d'allumettes ; enlever ces derniers pendant qu'on laisse sécher le relief ; ils seront remplacés plus tard. (Le gonflement du bois humide aggrandirait les trous).

Sur la carte reproduite une seconde fois dans le cahier, dessiner les ombres au fusain, d'après le modelage convenablement éclairé.

Pour compléter ces travaux, on pourra colorier le modelage (poudres de couleurs à l'eau gâchées dans de la dextrine blanche).

Une troisième carte intéressante est dessinée avec hachures (théorie concernant celles-ci et examen de la carte au 1 : 100 000). Les coupes en long et en travers sont un excellent exercice.

Le dessin des signes conventionnels sur le relief en carton n'est pas très facile à obtenir bien net ; on peut peindre le tout à la gouache épaisse ou au blanc de zinc délayé dans de la dextrine blanche.

Un travail de classe très utile consistera à faire reproduire les croquis sur des feuilles à dessin ; les morceaux collés les uns à côté des autres donneront une carte au 1 : 5000, et l'ensemble des travaux en carton ou en terre montrera le relief correspondant. Le tout complètera les collections de la classe.

L'élève n'étudie ainsi qu'un petit coin de pays, mais il saura au moins lire la carte, et celle-ci lui permettra de vagabonder joyeusement par monts et par vaux, au gré de sa fantaisie et pour son plus grand bonheur.

A. FAUCONNET.

LES LIVRES

J. STADLER et C. AMAUDRUZ. **Cours de correspondance commerciale allemande**, deuxième partie. Payot et Cie, Lausanne et Genève 136 p., 3 fr. 50.

MM. Stadler et Amaudruz, professeurs à l'Ecole de commerce et chargés de cours à l'Ecole des hautes études commerciales de Lausanne, viennent de publier la deuxième partie de leur excellent cours de correspondance commerciale. La méthode a déjà fait ses preuves dans la première partie ; chaque ordre d'idées donne lieu à un ensemble de lettres groupées dans le même chapitre, qui comprend : a) une liste des formules auxquelles il faut avoir recours pour des lettres de ce genre ; b) des modèles de lettres ; c) la donnée en allemand d'exercices de rédaction de lettres analogues ; d) des lettres françaises à traduire en allemand. Il va sans dire que cet ordre, adopté pour plus de simplicité, n'est pas nécessairement celui de l'étude ; un ordre pédagogique débutera plutôt par la lecture et la discussion en allemand des lettres modèles, pour en extraire les formules usuelles, et continuera par l'exercice de traduction pour finir par la rédaction de lettres libres.

Ce qui, à côté de la gradation intelligente des exercices et de la disposition claire de l'ouvrage, fait la valeur du cours de MM. Stadler et Amaudruz, c'est d'une part la nature pratique des sujets traités, et d'autre part leur diversité, qui n'exclut pas l'unité de l'ensemble. Les auteurs se sont appliqués à faire une part à toutes les principales industries et à tous les principaux commerces pratiqués chez nous, tout en subordonnant l'ordre des chapitres aux nécessités d'un ouvrage d'enseignement. L'expérience a déjà prouvé que les jeunes gens ayant de l'allemand une connaissance grammaticale et pratique suffisante, peuvent très rapidement, grâce à ce cours, devenir de bons correspondants dans les deux langues ; c'est ce qui explique le fait qu'il a trouvé non seulement en Suisse romande, mais aussi en Suisse allemande, un accueil empressé.

Signalons une nouveauté intéressante autant qu'utile : ce deuxième volume s'achève par une série de lettres en trois langues (français, allemand et anglais) qui forme une introduction bienvenue à la correspondance relative au commerce d'exportation, d'une importance particulière pour notre pays.

E. B.

P. H. GAY, directeur de l'Ecole normale de la Seine. **Petite grammaire pratique**. Cours élémentaire et moyen. 88 leçons, 476 exercices. (Grammaire, orthographe, vocabulaire, élocution.) — Paris, Delagrave, 1921. 96 pages, in-18 gr. jésus, cart., 2 fr. français.

L'évolution qui a substitué les vivants « Cours de langue » aux anciennes

« grammaires » sèches et arides, a été si marquée que personne n'oserait plus composer une « grammaire » scolaire selon les vieilles formules. La très grande prépondérance de la partie pratique (exercices) sur la partie théorique (exemples, constatations, définitions, règles) dans la « grammaire » de M. Gay en est la preuve.

M. Gay a voulu écrire un livre pour les « classes à un seul maître », c'est-à-dire réunissant le *cours élémentaire* et le *cours moyen*, comme l'on dit en France, soit à peu près nos degrés inférieur et moyen. Les leçons et les exercices les plus simples sont destinés aux deux cours, les plus difficiles au cours moyen seulement. Cette adaptation est très bien faite. Mais — et nous touchons ici au vice fondamental des écoles primaires françaises — par le fait que les enfants quittent l'école à 12 ans (13 au plus tard) et parfois à 11 ans, on leur présente trop souvent des notions au-dessus de leur âge. Toute la matière grammaticale, en général excellemment choisie et élaborée par M. Gay, gagnerait beaucoup à être enseignée aux élèves deux ans plus tard que les circonstances ne le permettent aujourd'hui. Acquises prématurément, la plupart des connaissances revêtent un déplorable caractère de verbalisme creux.

L'auteur a voulu aussi « réduire au minimum la dépense qui incombe aux familles et aux communes ». Il a donc élagué, et ce souci économique n'a pas laissé d'avoir d'heureux résultats pédagogiques. On eût pu du reste, à mon sens, élaguer davantage encore. Je ne crois pas à l'utilité de certaines règles ou de certaines définitions (telle celle du nom commun et du nom propre, page 22). L'auteur a inauguré une voie heureuse en s'en tenant, dans bien des cas, à de simples constatations (par exemple, page 30 : fonctions du nom, ou page 42 : adjectif démonstratif) sans définitions inutiles ni règles superflues. Puisse-t-il y marcher plus résolument encore dans les éditions à venir !

Alb. C.

Marcel BRAUNSCHVIG, professeur au Lycée Henri IV. **Notre littérature étudiée dans les textes.** 2 vol. I. *Des origines à la fin du XVII^e siècle*, XXIII et 902 pages, 1920, 12 fr. 50 français ; II. *Le XVIII^e et le XIX^e siècle*, avec un tableau de la littérature contemporaine jusqu'en 1920, 840 pages, 1921, 15 fr. français. — Paris, Armand Colin.

L'ancien « manuel de littérature » fournissait à l'élève des opinions toutes faites. On a fini par comprendre la vanité d'une telle méthode et l'on a réagi contre la passivité d'esprit qu'elle engendrait, en supprimant les manuels et en plaçant l'élève directement en face des textes. Le saut était grand et la tâche des maîtres singulièrement délicate. Livrés à eux-mêmes, plusieurs échouèrent, tant il est vrai que l'école active exige du maître plus de travail et de savoir faire que l'école passive. Mais d'autres réussirent magnifiquement, tel M. Bezard, dont le livre *De la Méthode littéraire* (Paris, Vuibert, 1911), reste, croyons-nous, insurpassé.

Quoiqu'il en soit, le besoin se fit sentir d'un retour au manuel et d'une conciliation entre les deux méthodes. C'est de ce besoin qu'est né le livre de M. Marcel Braunschvig, qui réunit en un seul ouvrage « l'histoire de la littérature » et le « recueil de morceaux choisis ». La tentative est intéressante et le résultat

remarquable. Mais les morceaux choisis, si nombreux et si copieux qu'ils soient, ne sauraient suffire. Le procédé Braunschvig gagnera, à notre humble avis, à être complété, le plus souvent possible, par le procédé Bezard.

La marque propre de M. Marcel Braunschvig, c'est sa scrupuleuse impartialité. Il fournit à l'élève des textes, des faits, des renseignements, des matériaux où alimenter sa pensée. Il ne pense pas à sa place. Ainsi se trouve éliminé l'inconvénient capital de l'ancien « manuel de littérature ».

Soignée jusque dans ses moindres détails, claire malgré l'immensité de la matière, d'une exécution typographique irréprochable en dépit de ses 1765 pages, l'œuvre de M. Braunschvig peut être vivement recommandée.

Alb. C.

Joh. SIEGEN. **Les Légendes du Glacier**, recueillies dans le Lötschental. Traduction française de J. Bohy. 35 illustrations d'Eug. Reichlen. Lausanne, Spes. 80 pages.

Félicitons les éditeurs et l'imprimerie Säuberlin et Pfeiffer de la belle impression de ce petit volume. Félicitons aussi et surtout M. Eug. Reichlen, l'auteur des illustrations. Quant aux récits eux-mêmes, ils démontrent une fois de plus que le fonds commun des légendes alpestres est, somme toute, assez restreint. Action des torrents, avance et recul des glaciers, transport des moraines, avalanches de neige ou de pierres, voilà la source principale de ces contes. On y verra à quel point la légende de Plan-Névé est une légende type. Sur les huit récits que nous raconte M. Siegen, trois sont des variantes de cette légende. La marque propre des récits du Lötschental, c'est leur tendance moralisante ; on devine à ce caractère la main du narrateur, le Rév. Prieur de Kippel.

GÉRARD de BEAUREGARD. **Hirondelle de Savoie**, roman. Paris, Agence générale de librairie et de publication, et J. H. Jeheber, Genève. 277 p., 3 fr. 50.

C'est l'histoire d'un mariage dans le monde. *Il* est baron, *elle* est comtesse. *Il* n'a que quinze mille francs de rente, *elle* n'a que deux cent mille francs de dot, et cette pauvreté lamentable risque de tout gâter : comment tenir son rang à Paris avec cette misère ? Mais des revers de fortune du futur beau-père et diverses péripéties agréablement contées ramènent tout ce beau monde à la bonne terre de Savoie dont il est issu : *il* redeviendra le gentilhomme campagnard qu'ont été ses aïeux, et *elle*, gentille hirondelle, rentrera avec bonheur au nid ancestral. Une bonne grand-mère et une tante cossue veilleront à ce qu'il soit douillettement capitoné.

E. B.

Georges WEILL. **Histoire de l'enseignement secondaire en France (1802-1920)**. Payot, Paris, 253 p. in-16. 7 fr. 50.

Ce livre intéressera tous ceux qui, chez nous, se préoccupent des projets de réforme de M. Barth. Il se lit très agréablement. L'auteur a tiré un parti fort heureux des souvenirs de lycée contenus dans les mémoires de plusieurs grands Français et des monographies de nombreux établissements publics et privés. L'ouvrage se termine par une bibliographie utile du sujet. On

regrette l'absence de quelques tableaux statistiques renseignant notamment sur la fréquentation des diverses sections des lycées depuis 1902. P. B.

Dr LÉON DE GORDON. *Hygiène de l'ouïe et de la voix*. Montreux, Charles Corbaz, 1921.

« En 118 pages, l'auteur nous dit « ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire, et nous donne en 104 « formules brèves et claires » des « conseils pratiques pour l'amélioration et la conservation de l'ouïe et de la voix, à l'usage des orateurs, des chanteurs, des éducateurs et du public en général. »

Nos domestiques. *Conseils pratiques et juridiques*. Brochure de 7 pages. Auberson et Marquand, Taconnerie, 7, Genève. En vente dans tous les kiosques de la Suisse romande ; 30 centimes.

VARIÉTÉS

UN BILLET

Un instituteur lausannois a reçu du père d'un de ses élèves les lignes suivantes qui ne manquent pas d'originalité.

Monsieur,

Vous aurez bien l'obligeance de dispenser Alfred de l'histoire biblique. Nous trouvons qu'il a assez de travail sans cela.

Notre religion peut se résumer en ces mots : Aime ton prochain comme toi-même. Mais comme cette maxime est difficile à pratiquer, nous la remplaçons par celle-ci : Fais le moins de mal possible.

Veuillez agréer, etc.

CROQUIS

Les deux petites sont en deuil ;
Et la plus grande, — c'est la mère, —
A conduit l'autre jusqu'au seuil
Qui mène à l'Ecole primaire.

Elle inspecte, dans le panier,
Les tartines de confiture,
Et jette un coup d'œil au dernier
Devoir du cahier d'écriture.

Puis, comme c'est un matin froid
Où l'eau gèle dans la rigole,
Et comme il faut que l'enfant soit
En état d'entrer à l'école,

Ecartant le vieux châle noir
Dont la petite s'emmitoufle,
L'ainée alors tire un mouchoir,
Lui prend le nez et lui dit : — Souffle.

F. COPPÉE.

(Communiqué par M. J. Cordey.)

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}
Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

Georges SAUSER-HALL

MANUEL
d'Instruction Civique
ET
Guide Politique Suisse

3^{me} édition ; complètement revue, un volume in - 16, 248 pages Fr. 4.50

Les deux premières éditions de l'ouvrage du professeur Sauser-Hall ont été rapidement enlevées par le public. La troisième qui vient de sortir de presse a été revue avec le plus grand soin par l'auteur ; plusieurs chapitres ont été complètement refaits afin de tenir compte des modifications politiques les plus récentes.

Populariser tous les éléments du droit public, mettre en évidence d'une manière aussi simple que possible le jeu des institutions constitutionnelles, fournir au lecteur des renseignements clairs, précis sur l'activité et sur les attributions de la Confédération et des cantons, analyser enfin la situation internationale de la Suisse, tels sont les buts que l'auteur s'est proposés en écrivant un manuel qui a reçu jusqu'à présent du public l'accueil le plus flatteur.

L'ouvrage n'est pas seulement destiné à l'enseignement ; il veut aussi être un guide politique pour les personnes désireuses de se familiariser avec les institutions suisses. Par son ordonnance, il permet en effet de rapides recherches sur toute l'organisation de la chose publique en Suisse. Les problèmes politiques les plus importants de l'heure actuelle y sont clairement résumés. Mentionnons le principe des nationalités qui domine les traités ayant mis fin à la guerre mondiale, les grands mouvements sociaux en faveur de l'arbitrage international, la création de la Société des Nations, l'introduction de la représentation proportionnelle, etc. Le lecteur trouvera aussi des renseignements intéressants sur la neutralité perpétuelle de la Suisse au sein de la Société des Nations, sur la suppression de la neutralisation de la Suisse, sur le régime des zones enfin et sur la manière dont cette question est réglée dans le traité de Versailles.

MAISON MODELE, Lausanne

Maier et Chapuis, Place et Rue du Pont

COSTUMES sur MESURE



et confectionnés
coupe moderne
VÊTEMENTS
sport, tous genres
MANTEAUX DE PLUIE
COSTUMES ENFANTS
CHEMISERIE

10%

au comptant
au corps enseignant
Prix modérés marqués
en chiffres connus.

VÊTEMENTS

CONFECTIONNÉS

et sur mesure

pour Dames et Messieurs

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20

LAUSANNE

TROUSSEAUX

COMPLETS

DRAPERIES

et nouveautés pour Robes

10 % d'escompte aux membres de la Société pédagogique.



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVREURIE

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE.

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.09

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN de Genève.

10 0/0 d'escompte aux membres du Corps enseignant.

Garçon de 15 ans et Jeune Fille de 16 ans, frère et sœur, cherchent à se placer chez instituteur ou famille analogue, pour apprendre la langue française, de préférence au canton de Neuchâtel. Les enfants désirent fréquenter l'école secondaire et recevoir des leçons de musique et de comptabilité.

Offres avec prix de pension, etc., sous chiffres W 6030 Y à Publicitas S. A., Berne. 78

LUGANO - Hôtel-Pension Zweifel

3 minutes de la gare. — La maison la plus ancienne et la plus connue pour sa bonne cuisine bourgeoise. — Pension, Fr. 9 à 11, chambres, Fr. 3 à 4. Prospectus.

Téléphone 525.

79

Gustave RIESE.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Av. Bergières, 26

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

W. ROSIER, Genève.

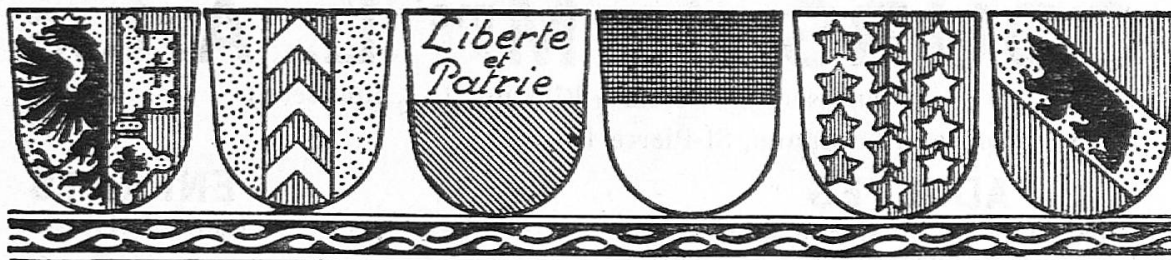
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE

GENÈVE

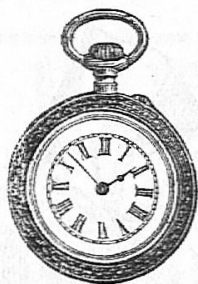
1, Rue de Bourg

Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie, Compte de chèques postaux II 125
Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRE

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE.

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.09

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN de Genève.

10 0/0 d'escompte aux membres du Corps enseignant.

Favorisez l'industrie suisse !

Les gommes à effacer "Rüti", "Righi", "Pallas" et "Lux" offrent tous les avantages des marques étrangères; elles sont très douces et n'abiment pas le papier. Les essayer c'est les adopter dans les écoles et dans les bureaux. En vente dans les papeteries ou directement chez les fabricants

Société Anonyme R. & E. HUBER

Manufacture de caoutchouc

PFÄEFFIKON-ZÜRICH

Maison de confiance fondée en 1880. — 400 ouvriers.

47

Il est de votre intérêt, avant de faire l'achat d'un

COMPLET ou PARDESSUS

de vous rendre compte des NOUVEAUX BAS PRIX que nous avons établis pour cette saison.

Choix considérable dans les meilleures qualités en Vêtements de coupe élégante et d'un travail soigné pour Messieurs et Jeunes Gens.

Grand assortiment de draperie pour le Vêtement sur mesure.

Manteaux de pluie en gabardine
laine entièrement doublés Fr. 68.-

Rayon spécial pour le
Vêtement de cérémonie et de deuil

Aux membres du corps enseignant 10 0/0 d'escompte au comptant.

AU BON GÉNIE

3, Rue St-François

JULIEN PICARD

Rue St-François, 3

Reprise des

COURS de M^{me} L. Artus

(Professeur de Dessin à l'Institut J.-J. Rousseau)

dès le 8 octobre, à Lausanne, St-Pierre 12.

85

ADULTES

Cours sur « Le Dessin au service
des Educateurs ».

ENFANTS

Cours de Dessin.

Inscriptions

et

Renseignements

du 1^{er} au 7 octobre, de 12-2 heures chez
Mme Ch. Nicola, Av. Ch. Secrétan 21.

chez Mme Ch. Nicola,
Av. Ch. Secrétan 21, journellement.



Cours de gymnastique

Il sera organisé, dans la 2^{me} quinzaine d'octobre, deux cours de 2 jours qui auront lieu :

Le premier à Martigny pour les Valaisans et les Vaudois ;

Le deuxième à St-Imier (Mont Soleil) pour les Neuchâtois et les Bernois.

La durée de ces cours est de 2 jours ; ils sont exclusivement réservés aux maîtres qui enseignent la gymnastique pendant l'hiver dans les localités privées de halle de gymnastique. Le nombre des participants est fixé à 20.

Ne seront admis à suivre ces cours que les maîtres et maîtresses qui n'ont pas de salle de gymnastique à leur disposition.

Les participants admis à suivre ces cours recevront 2 indemnités journalières de 6 francs et une indemnité de nuit de 4 francs = 16 francs par jour, plus les frais de voyage 3^{me} classe.

Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 10 octobre, à M. **Rud. Spühler**, professeur, à **Küsnacht b/ Zurich**, président du Comité technique de la Société des maîtres de gymnastique.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}**Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne**

Vient de paraître :

ABRÉGÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE

**à l'usage de l'enseignement secondaire
et primaire supérieur**

PAR

PAUL MAILLEFER

Docteur ès lettres, Professeur à l'Université de Lausanne.

Ouvrage illustré de 98 gravures en noir et de 8 cartes en couleurs.

TROISIÈME ÉDITION

Un volume cartonné. Fr. **4.50**

Ce manuel de 272 pages résume tous les principaux faits des annales de l'humanité, dès l'âge de la pierre à la période contemporaine. L'auteur consacre quelques pages aux grands événements et aux résultats de la guerre mondiale et expose en résumé les questions économiques et sociales qui se posent aujourd'hui.

Malgré sa concision, cet abrégé est très vivant ; il donne en 317 paragraphes tout ce que les élèves doivent retenir de l'histoire du monde.

L'illustration est excellente et contribue grandement à graver dans la mémoire les événements condensés dans le texte, qui est complété encore très heureusement par huit cartes historiques en couleurs, établies avec beaucoup de soin, sobres, donc très claires. Elles rendent l'emploi des Atlas historiques coûteux, moins indispensable qu'autrefois.

L'*Abrégé Histoire générale* est un ouvrage unique en son genre, fait pour nos écoles, c'est-à-dire, les écoles d'un pays neutre. Il tient impartialement la balance égale entre les mérites et les défauts des grandes nations qui tour à tour ont dominé le monde.